Rapport financier du 3e trimestre de la SCHL (2016)

Séance d'information à l'intention des médias
29 novembre 2016

Canada

SCHL CMHC

Introduction

- Le Rapport financier trimestriel (RFT) présente les résultats financiers pour le trimestre clos le 30 septembre 2016, de même que le cumul pour l'exercice 2016.

- Pour compléter les résultats présentés dans le RFT, nous continuons de publier les suppléments d'information sur les activités d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation, de même qu'un supplément sur les obligations sécurisées.

- Ces documents, qui contiennent diverses statistiques et données sur les activités commerciales de la SCHL, permettent au lecteur de mieux comprendre les activités de la Société.

Contexte opérationnel

- La SCHL a établi trois orientations stratégiques qui centreront ses efforts et ses activités au cours des cinq prochaines années de manière à aider les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement.

Aligner les risques sur le mandat

Être le chef de file par le truchement de l'information et notre savoir-faire

Être une organisation très performante

- Ces orientations stratégiques reflètent les travaux que nous avons déjà amorcés pour réaliser notre vision, soit d'être au cœur d'un système de logement de classe mondiale.

Investissements fédéraux pour les Canadiens dans le besoin

- Pour les trois mois clos le 30 septembre 2016, la SCHL a injecté, au nom du gouvernement du Canada, plus de 531 millions de dollars dans les programmes de logement.

- Chaque année, la SCHL investit environ 2 milliards de dollars de crédits fédéraux dans le logement et elle continuera à affecter des fonds pour financer ses engagements à long terme à l'égard de logements sociaux.

Favoriser l'accès et la stabilité financière

- Les programmes d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation de la SCHL sont appliqués dans un contexte commercial, sans le soutien des contribuables canadiens.

- La SCHL offre de l'assurance prêt hypothécaire dans tous les marchés, peu importe le cycle économique.

- Les programmes de titrisation de la SCHL offrent, aux petits comme aux grands prêteurs, une source de financement fiable et rentable pour le crédit hypothécaire, ce qui favorise la concurrence sur ce marché et contribue à la stabilité du système financier.

- La SCHL a assuré les prêts hypothécaires visant près de 128 000 logements répartis dans toutes les régions du Canada au cours du 3^{e} trimestre et près de 346 000 unités pour l'année en cours.

Favoriser l'accès et la stabilité financière

- Pour 2016, le ministre des Finances a autorisé la SCHL à consacrer jusqu'à 105 milliards de dollars aux nouveaux cautionnements de TH LNH du marché et jusqu'à 40 milliards aux nouveaux cautionnements d'OHC.

- Jusqu'ici en 2016, la SCHL a cautionné 62,1 milliards de dollars de TH LNH et 30,2 milliards d'OHC.

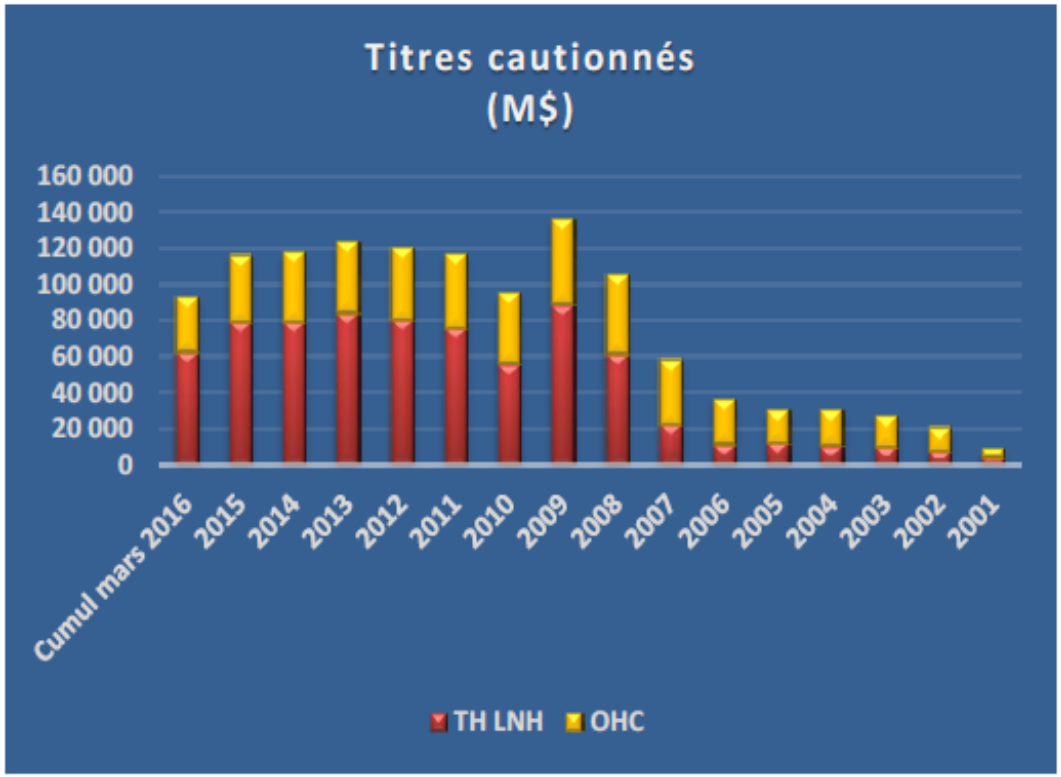

La SCHL continue d'enregistrer des rendements positifs au bénéfice des Canadiens

- Le résultat net de la SCHL (déduction faite de l'impôt) pour le troisième trimestre s'est établi à 331 millions de dollars.

- Au cours des 10 dernières années, l'impôt sur le résultat et le résultat net de la SCHL ont permis de contribuer pour 21 milliards de dollars à l'amélioration de la situation financière du gouvernement du Canada.

Les contrats d’assurance en vigueur continuent de baisser

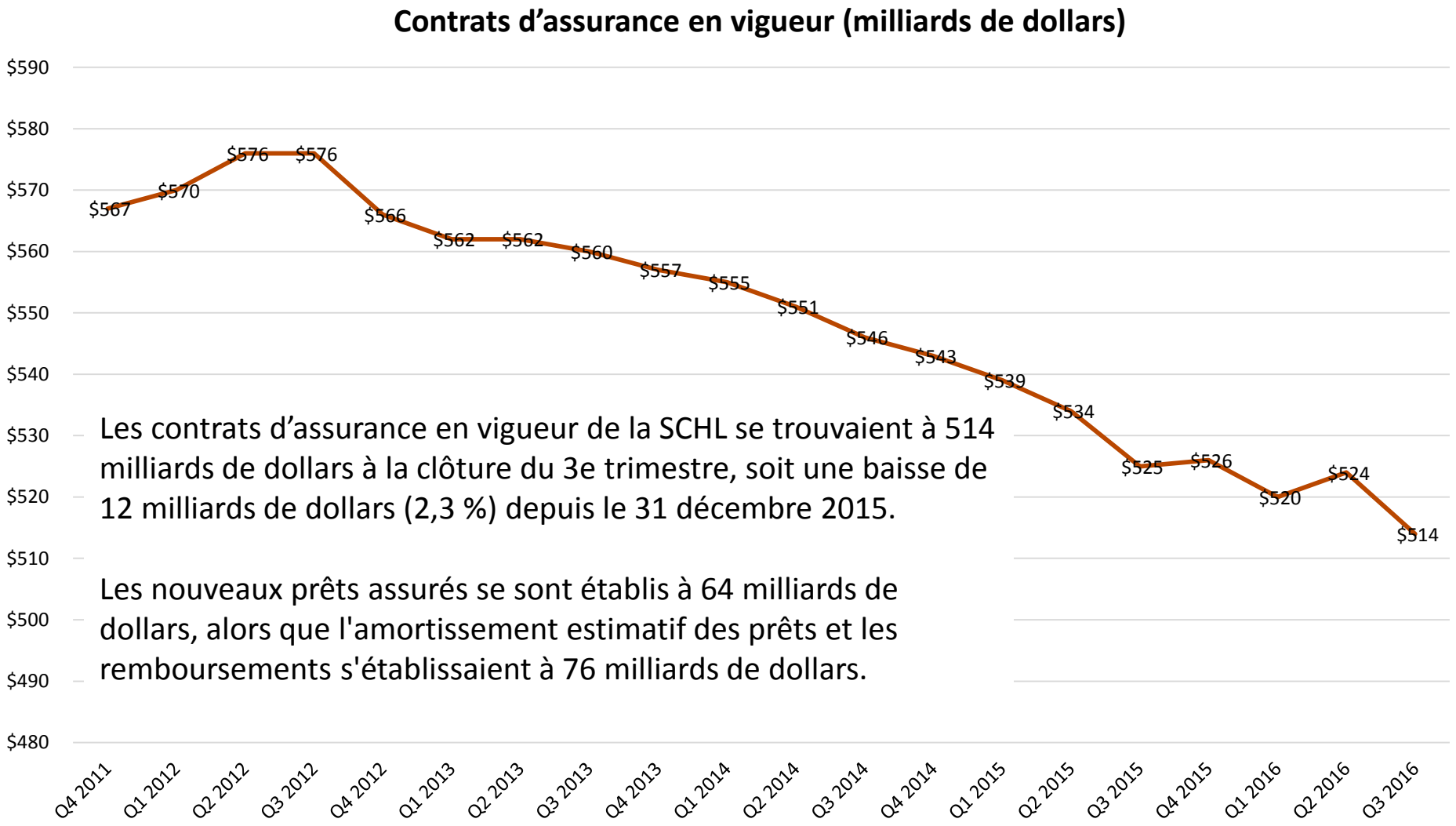

Les contrats d’assurance en vigueur de la SCHL se trouvaient à 514 milliards de dollars à la clôture du 3e trimestre, soit une baisse de 12 milliards de dollars (2,3 %) depuis le 31 décembre 2015.

Les nouveaux prêts assurés se sont établis à 64 milliards de dollars, alors que l'amortissement estimatif des prêts et les remboursements s'établissaient à 76 milliards de dollars.

La qualité du portefeuille de prêts de la SCHL est excellente

- Le taux global de prêts en souffrance, qui s'établissait à 0,32 % au 30 septembre 2016 (inchangé par rapport au dernier trimestre), témoigne de la solidité du portefeuille de la SCHL.

- Les acheteurs ayant contracté un prêt assuré par la SCHL font montre d'une solide capacité à gérer leurs obligations financières.

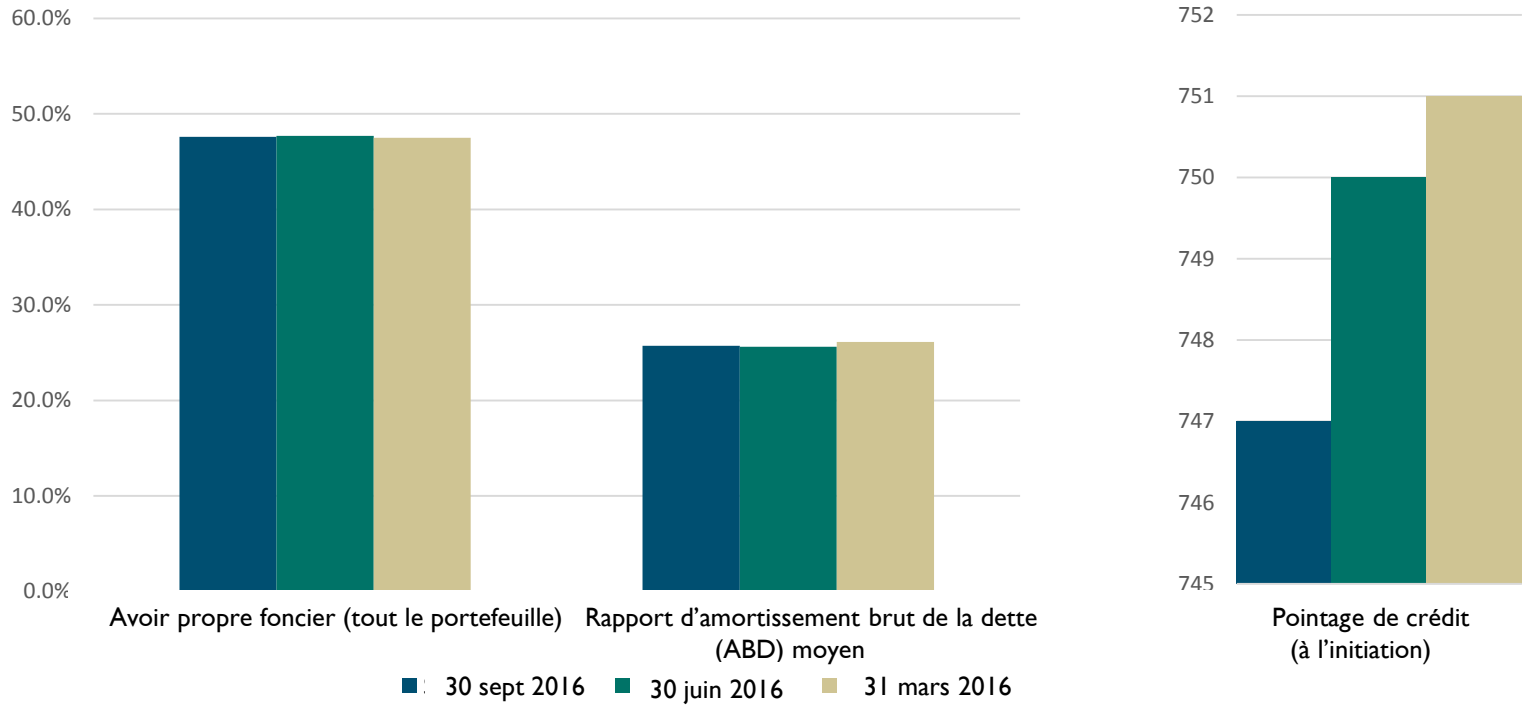

Le taux global de prêts en souffrance demeure stable malgré des hausses dans certaines régions

Taux de prêts en souffrance

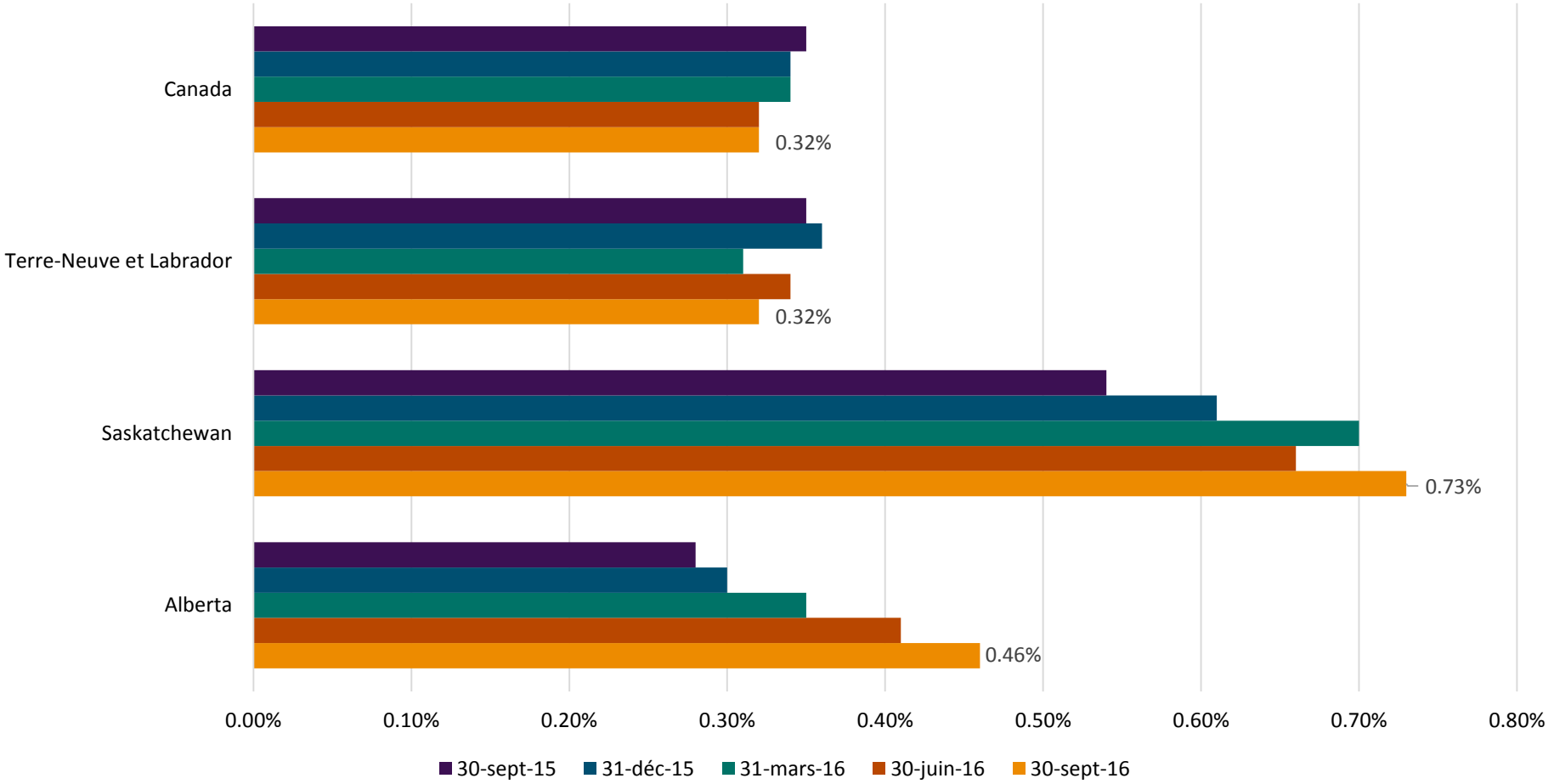

La SCHL applique des pratiques prudentes de gestion des risques

- La SCHL procède périodiquement à un essai de simulation de crise afin d'évaluer son capital selon des scénarios extrêmes.
- Le capital de la SCHL offre un coussin contre les pertes éventuelles, ce qui permet de réduire les risques associés aux marchés de l'habitation pour les contribuables canadiens et favorise la stabilité à long terme du système financier.
- Les essais de cet année confirment que le capital de la SCHL est suffisant, même dans les scénarios les plus extrêmes.
- Au 30 septembre 2016, le capital de la SCHL correspondait à plus de trois fois (374 %) le minimum requis des assureurs hypothécaires par le BSIF.

Coup d’œil sur l’avenir

La SCHL continuera :

- de faciliter l’accès au logement et de contribuer à la stabilité financière;
- de gérer ses risques de façon appropriée en tenant dûment compte des risques de pertes;
- de fournir aux membres du secteur des données, un savoir-faire et des analyses d’avant-garde.